



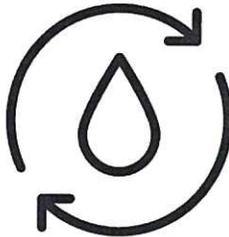
Informations municipales

Séance du conseil municipal

Nous vous rappelons qu'en raison de la situation actuelle relative à la pandémie de COVID-19 et suivant les directives ministérielles, les assemblées du conseil municipal se tiennent sans la présence du public. L'ordre du jour des séances est publié sur le site internet dans la rubrique les assemblées de conseil sous l'onglet la municipalité et son conseil ou suivant ce lien : napierville.ca/fr/les-assemblees-publiques, le jour précédant les assemblées et vous êtes invités à nous transmettre vos questions, s'il y a lieu, par écrit ou par courriel au jarchambault@napierville.ca avant midi le jour où se tient l'assemblée. L'enregistrement des séances est également disponible sur le site internet aussitôt que possible tout comme les procès-verbaux.



Évitons le gaspillage de l'eau potable



Durant la belle saison, la demande en eau pour usage domestique est à la hausse. La municipalité de Napierville vous invite à éviter le gaspillage de cette précieuse ressource.

Voici quelques gestes faciles à poser pour économiser l'eau potable:

- **Respectez le règlement municipal d'arrosage extérieur (entre 19h et 22h pendant 1 heure);**

- Avec la chaleur et le soleil, l'eau s'évapore et est en partie gâchée. Si on arrose le gazon en pleine journée, les gouttelettes d'eau sur les brins d'herbe forment un effet loupe qui concentre les rayons du soleil et risque de provoquer des brûlures, de plus « un gazon jauni n'est pas mort ! En cas

de sécheresse, la pelouse entre en état de dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines ;

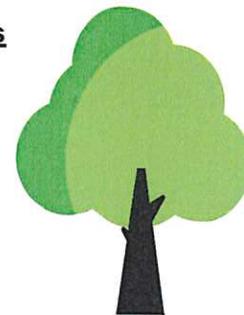
- Lavez la voiture avec une chaudière plutôt qu'au boyau : Économie de 390 litres ;

- Balayer votre cour au lieu de l'arroser : Économie de 200 litres ;

- Récoltez l'eau de pluie au moyen d'un baril récupérateur et utilisez-la pour le potager et les fleurs

Tirages trousse économiseur d'eau et arbres

Nous vous remercions de votre grande participation aux tirages d'arbres ainsi qu'aux trousse économiseur d'eau. 50 personnes se sont vu mériter une trousse parmi 86 inscriptions alors que 20 personnes se sont vu mériter un arbre parmi 99 inscriptions. Les gagnants ont à ce jour été contactés.



Merci de votre intérêt à préserver nos ressources naturelles !

Orientation au Carrefour jeunesse-emploi à St-Rémi

Tu souhaites retourner aux études?

Il est encore temps de t'inscrire pour l'automne prochain.

Savais-tu que tu peux obtenir de l'aide pour ...

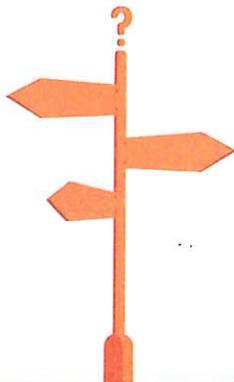
- Faire un choix de formation
- Compléter ta demande d'admission
- Effectuer une demande d'aide financière aux études.

Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec notre conseillère en orientation. Nos services sont offerts gratuitement aux jeunes de 16 à 35 ans résidant de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon (Point de service St-Rémi)

18, rue De l'Église, St-Rémi (Qc)

info-stremi@cjehuntingdon.org | 450 454-5814



Limitation de vitesse

La limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles sur le territoire de Napierville est de 40 km/h (sauf les rues St Jacques et de l'Église sous juridiction provinciale, où la limite est fixée à 50 km/h)

Par contre, la limite de vitesse est réduite à 30 km/h aux endroits suivants:

- Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire;
- Sur la rue St-Louis;
- Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires

Vous remarquerez que la municipalité a procédé à l'ajout de nouveaux panneaux de signalisation à l'image d'enfants dans certains secteurs afin de sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse.



SVP la sécurité routière est l'affaire de tous, soyons vigilants!

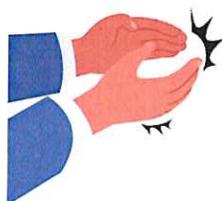
Rappel deuxième versement de taxes

Nous vous rappelons que le deuxième versement de taxes est dû pour le 15 juin prochain.

Vous pouvez payer vos taxes, soit :

- Au guichet automatique dans la plupart des institutions bancaires;
- Par argent comptant, chèques, Interac ou carte de crédit (Visa ou Master Card) à l'hôtel de ville présentement sur rendez-vous seulement en raison de la pandémie de la Covid-19
- Par Internet (Accès D)

Remerciement aux bénévoles



La municipalité de Napierville désire souligner l'importance de l'implication des bénévoles au sein de notre communauté. La traditionnelle soirée des bénévoles n'ayant pu avoir lieu en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19 le service des loisirs a transmis à chaque organisme des cartes cadeaux afin que les membres impliqués soient remerciés. Les cartes cadeaux proviennent des commerces de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Des nouvelles de votre conseil

- La municipalité a été préapprouvée dans le cadre du Programme de subvention PRIMADA pour la réhabilitation du parc des Braves, situé sur la rue Saint-Gabriel, les travaux devraient débuter à l'automne ;
- Un mandat a été donné à la firme Conception Paysage afin d'élaborer un plan d'aménagement pour les terrains municipaux situés au bout de la rue Poupart, incluant notamment l'aménagement d'infrastructures récréatives ainsi que la réorganisation de l'écocentre ;
- Un projet a été déposé dans le cadre du Fonds de la ruralité afin d'ajouter des modules de jeu au parc Napier-Christie et d'ajouter des bancs et des arbres au sentier de marche des Roseaux ;
- Une offre de services a été transmise à Compo Haut-Richelieu afin d'évaluer la possibilité de desservir le territoire de Napierville pour les ordures, le recyclage et les matières organiques ;
- Un chargeur avec une grappe a été acquis afin d'augmenter l'efficacité des opérations de déneigement ;
- Espace aquatique Jacques Délisle : Les travaux de construction de la nouvelle piscine extérieure et de son bâtiment de service vont bon train, nous vous informerons bientôt de la date d'ouverture officielle des installations. Les inscriptions aux activités aquatiques seront également bientôt disponibles. Restez à l'affût.